

Mineurs isolés étrangers : cela explose dans tous les départements



©Nicolas Liponne/Wostok Press/Maxppp
Photo via MaxPPP]

Le nombre de ces jeunes explose, pas pour le meilleur mais pour le pire.

Pour les départements, souvent soumis à la réduction des moyens financiers, c'est un casse-tête devant l'afflux qui va toujours croissant et qui dépasse de plus en plus les quotas assignés par l'Etat.

Obligation est faite à la France depuis la Convention de l'Assemblée générale des Nations Unies du 20/11/1989 d'accueillir et d'entretenir tout mineur étranger quel qu'il

soit. Ce n'est que quand les jeunes atteignent les 18 ans que le dossier se doit (ou se devrait) d'être examiné pour savoir s'ils remplissent les conditions pour l'obtention du droit d'asile, se trouvant alors à égalité de traitement avec les adultes étrangers. Mais en réalité, la pression est telle partout à cause d'irresponsables qui se disent humanitaires, qu'ils restent pratiquement tous.

Seulement, en dehors du coût financier exponentiel que ça implique à la charge des contribuables déjà de plus en plus taxés, les structures d'accueil sont débordées et les mineurs étrangers, on ne sait plus où les mettre. Alors, de plus en plus ils se retrouvent à la rue avec des tickets restaurant pour manger et du temps libre pour s'adonner à... la délinquance !

Le 5/10/2017, le sénateur LR de l'Aisne Antoine Lefèvre adressait une question écrite au ministre de l'Intérieur à propos de la situation des MNA (Mineurs Non Accompagnés) dans son département. MNA remplace dorénavant l'appellation MIE (Mineurs Isolés Etrangers) qui faisait sans doute trop... étranger ! Le sénateur pointait du doigt dans sa lettre :

- les 34% d'augmentation du nombre entre 2015 et 2016
- les dotations de l'Etat en baisse
- les foyers à saturation (surpopulation mais nombre constant d'éducateurs)
- le risque sanitaire (tuberculose)
- l'insécurité
- le fait que les jeunes étaient majoritairement issus de pays en paix et victimes de filières

Il demandait de « revoir complètement l'accueil des MNA »...

Il est vrai que très peu nous viennent de pays en guerre ou

dans lesquels il y a des conflits ethniques. On peut souvent lire que leur départ est organisé par des parents ou proches afin qu'ils aillent travailler pour envoyer de l'argent, poursuivre des études ou apprendre un métier, avec comme objectif secondaire de faire venir le reste de la famille. Ils arrivent, scénario en tête inventé, à jouer les orphelins alors qu'ils ne le sont pas. Bobards acceptés par les bobos-gauchistes !

Le 7 février dernier, Jean-Gérard Paumier président du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire faisait lui-même au sujet des MNA un triste état des lieux dans un courrier à destination du Premier Ministre: « Situation tendue... charge financière... volume sans précédent et enjeux posés à la collectivité... »:

- 2016, 269 MNA dont 69 pris en charge par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) car minorité avérée

-2017, 553 MNA dont 153 vrais mineurs accessibles à l'ASE

Coût : 3,8 millions d'euros en 2016 puis 11,9 millions d'euros en 2017= montant équivalent à l'investissement que le Conseil départemental consacre aux communes et intercommunalités ! Et déjà 20 MNA en janvier 2018 au lieu des 10 prévus, d'où une déstabilisation des services de l'ASE.

J-G Paumier rappelle la proposition faite par le Premier ministre de confier à l'Etat la charge financière des MNA tant que la minorité n'est pas avérée. Il demande la régularisation des MNA une fois leur majorité acquise dès lors qu'ils sont déjà parfaitement insérés sur le plan professionnel ou en voie de l'être : 26 recensés actuellement.

On en déduit que les trop nombreux jeunes majeurs qui essayaient de se faire passer pour mineurs devront au niveau de l'hébergement par exemple se soumettre au même principe que tout demandeur d'asile. Ce que dénonce depuis plusieurs années très activement en Indre-et-Loire les immigrationnistes qui manifestent et se manifestent avec obstination : RESF, Soif

d'utopies, FSU, DAL, RESF en 2013 etc. en 2017 : Chrétiens migrants, UTOPIA 56, La Cimade, Coup de pouce aux migrants, LDH etc. Les jeunes migrants savent parfaitement dans quels départements arriver pour être le mieux soutenus avec adresses en poche et même se présentent parfois directement au tribunal ! Merci aux passeurs... dont les réseaux peuvent ainsi prospérer. Pour recruter dans les pays d'origine, ils font miroiter aux familles qui les rétribuent que les jeunes pourront devenir footballeurs et gagner beaucoup d'argent, qu'on les accueillera dans des beaux hôtels, qu'ils toucheront de l'argent même sans travailler, seront soignés gratuitement etc. D'ailleurs, ceux qui arrivent avec des rêves plein la tête et qui sont logés effectivement dans des hôtels sont parfois déçus de ne pas trouver de piscine... Certains vont connaître « la vie de château » comme pour ceux qui fin octobre 2016 étaient accueillis dans la Nièvre au château de Vernay... Pour d'autres à Rennes en août 2017, ce sera la vie en caserne (bien rafraîchie quand même pour l'occasion) : « Il manque seulement la WIFI dans les chambres » dira un des jeunes, satisfait quand même du logement. Il faudra faire appel aussi à des familles d'accueil rémunérées puisque les foyers spécialisés dans l'hébergement ne sont pas assez nombreux pour gérer les flux inextinguibles.

Coût annuel d'un MNA : 50 000 à 60 000 euros ! Le système arrive à saturation. Où gratter encore pour faire « casquer » les contribuables qui sont de moins en moins riches mais qui paient de plus en plus d'impôts ?

Si encore, il y avait du positif qui nous donnerait raison d'accueillir à tout va ! C'est loin d'être le cas.

1) Les tribunaux n'ont de cesse de régler le cas des faux mineurs. Quelques titres d'articles explicites à ce sujet :

- **Un énième faux mineur à la barre du tribunal**
- **Faux mineurs mais vrais escrocs**

- **Montpellier : le faux mineur devra rembourser plus de 83 000 euros au département**
- **Le mineur isolé en danger... était majeur depuis 10 ans**
- **Ils réclamaient une prise en charge de l'Etat mais ne sont pas reconnus comme mineurs ... etc.**

2) Qui dit faux mineurs dit faux papiers :

Puy de Dôme : 16 jeunes réfugiés confondus pour faux documents

Et qui dit faux papiers dit trafics de filières bien organisées dont certaines sont quand même démantelées comme à Strasbourg, Pontarlier...

<http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/ils-se-faisaient-passer-pour-des-mineurs-une-filiere-d-immigration-demantelee-a-strasbourg-472904.html>

3) Augmentation de la délinquance de mineurs et jeunes majeurs étrangers :

13 millions d'euros pour les 180 mineurs étrangers qui sèment la terreur à Montpellier : officiellement 180 dans l'Hérault mais sûrement 300 dont certains majeurs. Les policiers sont exaspérés 1) face aux nombreuses interpellations pour des faits délictueux (jusqu'à 12 interpellations par week-end) et 2) face à la réponse pénale.

A **Rennes** ville très touchée également par ce même problème on a parlé d'un **gang de mineurs isolés étrangers** et d'affrontements dans lesquels ils sont mis en cause...

Pour les pro-immigrationnistes la solution simpliste et irréaliste c'est :

- de ne pas faire de tri entre les jeunes étrangers ce qui arrêterait les poursuites judiciaires pour des questions d'âge ou d'identité

– de ne pas expulser et donc la régularisation pour tous !

Tout pour alimenter l'explosion du nombre de jeunes migrants (mineurs ou pas) qui arrivent aujourd'hui sous la protection rémunérée des passeurs et qui arriveront demain de plus belle puisque nos gouvernants fonctionnent sur le mode pédale douce, endormis par la molle fermeté d'Emmanuel Macron...

Pendant ce temps-là on oublie les milliers d'enfants portés disparus en mer et ailleurs ! On évoque parfois mais pas assez fort, l'esclavage ou activités liées pour des infrastructures criminelles : la traite des êtres humains !

Françoise Lerat